

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France           |
| <b>Herausgeber:</b> | Le messager suisse de France  |
| <b>Band:</b>        | 6 (1960)  |
| <b>Heft:</b>        | 3   |
| <b>Artikel:</b>     | Un drame de famille : Napoléon 1er et les siens   |
| <b>Autor:</b>       | Barbey, Frédéric  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-849129">https://doi.org/10.5169/seals-849129</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**FRÉDÉRIC BARBEY**

UN DRAME DE FAMILLE

**NAPOLEON I<sup>e</sup> ET LES SIENS**

*Editions P.-F. PERRET-GENTIL - Genève*

*Napoléon I<sup>e</sup>, rentre subitement comme général en débarquant d'Egypte en France,  
le 13 octobre 1799.*

*Voici comment, aidé, surtout par son frère Lucien, il s'empare du pouvoir le  
11 novembre suivant, 18 brumaire.*

Chapitre II

**LE COUP D'ETAT DE BRUMAIRE  
DIVERGENCES FRATERNELLES**

Tout l'été se passa ainsi pour les deux frères Joseph et Lucien, d'abord à embellir leurs résidences et à y recevoir les personnalités qui pouvaient leur être utiles, ensuite pour Lucien à multiplier les interventions à la tribune des Cinq-Cents. Soudain, le 13 octobre 1799, se répand à Paris la nouvelle que Napoléon a débarqué à Fréjus, dix jours auparavant, avec un petit groupe d'officiers.

Même si ce retour surprend les deux frères, ils sont trop avisés l'un et l'autre pour ne pas le rejoindre dès son arrivée à Paris et discuter avec lui des meilleurs moyens de sortir la France du chaos politique et financier dans lequel elle est plongée (1). Ils ne manquèrent pas aussi de lui confirmer les infidélités de son épouse. Mais celle-ci, après avoir subi les plus violents reproches, joua si habilement des dénégations ou des excuses, que le général, dont l'amour n'était sans doute qu'assoupi, se laissa reconquérir.

Après tant d'excellents historiens, comme Albert Vandal et Louis Madelin, on ne refera pas le récit du coup d'Etat du 18 brumaire. On se contentera d'essayer de définir quels furent les secrets desseins de Joseph et Lucien Bonaparte. Pendant la campagne d'Egypte, le second avait réussi à se créer une situation en vue aux Cinq-Cents. Il possédait le secret de se faire écouter, de suggérer des décisions utiles au moment opportun. Se considérant comme le conseiller politique de Napoléon, il le persuada d'observer d'abord une conduite très discrète, de faire oublier son passé guerrier. Pour endormir les soupçons de certains Directeurs, le général leur rend visite en redingote bourgeoise et chapeau rond, avec un cimenterre turque en bandoulière. Les premiers jours, il prend seulement contact avec des membres de

l'Institut. Il fréquente les théâtres. Il évite les hommes politiques. Joséphine, Joseph s'arrangent pour lui ménager des entrevues à la campagne, à la Malmaison, à Mortefontaine.

Sur les conseils de Lucien et de ses partisans, il aborde Sieyès, dont l'autorité comme père de la Constitution rend le concours indispensable, d'autant plus que les Jacobins et les modérés commencent à se méfier. Avec une grande habileté, il flatte l'idéologue, il lui fait sentir la nécessité de doter le pays d'une charte nouvelle, Sieyès se laisse convaincre et, puissamment aidé par Talleyrand, réussit à endormir les soupçons de Barras. On parvient à rallier le général Moreau, concurrent redouté, Fouché et Réal, qui sont toujours écoutés dans les milieux jacobins (2).

Si l'on a pris grand soin de ne pas découvrir le général Bonaparte au cours de ces préparatifs, on n'a pu cependant dissimuler aux Parisiens ces allées et venues entre le Luxembourg, les Conseils législatifs et les demeures des frères Bonaparte. La rumeur commence à se répandre dans le public « qu'il y a quelque chose dans l'air ». On en a le pressentiment au cours d'une fête donnée le 6 novembre 1799 par le Directoire pour célébrer le retour des généraux Bonaparte et Moreau. Il s'agit d'un banquet de sept cent cinquante invités, organisé dans l'église Saint-Sulpice, signe révélateur de l'hostilité officielle qui règne encore à l'égard de la religion catholique. Ce jour-là, la plupart des convives se présentèrent ayant déjà diné et l'on observa que les visages étaient singulièrement fermés. Froideur et méfiance paralyssaien les langues. En vain l'orchestre s'efforce d'animer la réunion par ses airs les plus

(1) BARRAS. *Mémoires*, IV, 33. *Mémoires de Madame de Rémusat*, I, 147. Contestant les dires de Bourrienne, Joseph n'a été allé avec Lucien à la rencontre de Napoléon pour l'informer de la conduite de Joséphine. *Bourrienne et ses erreurs*, I, 249-253.

(2) BARRAS. *Mémoires*, IV, 56.

entraînements, les propos tournent court, l'on observe. Contrairement à l'usage, deux toasts seulement sont prononcés, au lieu d'en entraîner une quantité d'autres, et ils sont d'une sobriété qui confine à la sécheresse, l'un de Gohier porté « à la paix » au nom du Directoire, l'autre par le général Bonaparte à « l'union de tous les Français ». Sans doute ce dernier ne tient-il pas à subir des questions embarrassantes ou à se lier les mains de quelque façon que ce soit. A part son toast, il ne desserre pas les dents, même pour manger, car il ne touche à aucun mets. Le bruit a couru qu'on voulait l'empoisonner. Avant la fin du repas, profitant de la cohue qui remplit le temple, on le voit se lever brusquement, s'approcher de Moreau, et quitter l'Assemblée en sa compagnie. Ce même soir encore, il rejoignait Sieyès et s'assurait que ses dispositions lui restaient favorables (3).

Le moment lui paraît favorable pour tenter l'opération d'enlever la France à un régime incapable et décrié et de se mettre à la tête du groupe d'hommes qui lui donnent leur confiance. Au premier rang est Lucien, auquel sa présidence des Cinq-Cents, exercée avec talent, donne une autorité passagère qu'il faut saisir. Lucien et son collègue à la tête du Conseil des Anciens, Lemercier, convoquent leurs affidés. Ce sont entre autres Boulay de la Meurthe, Chazal, Frégeville, Cornudet. Au cours d'une « réunion satanique », comme l'appelle Barras, ils dressent leur plan. Il faut soustraire le Corps législatif aux violences des jacobins, capables d'ameuter les faubourgs. Une majorité doit voter son transfert à Saint-Cloud, hors de leurs atteintes, ce qu'autorise d'ailleurs la Constitution.

Devant la force des arguments de Lucien et de son collègue, les députés présents se laissent convaincre et promettent de soutenir la motion.

★ ★ ★

De fait, ils tinrent parole. Car, le 18 brumaire (9 novembre 1799), cent quarante-six membres des Anciens, réunis clandestinement aux Tuilleries, entraînés par l'éloquence de Cornet et Régnier, votent le transfert à Saint-Cloud, bien plus, confient à Bonaparte, qui est apparu au milieu d'eux, le soin d'exécuter cette mesure. De son côté Joseph, en invitant à sa table un grand nombre de personnages importants, les a si bien persuadés que son frère n'aspiret qu'à se retirer à la Malmaison pour y vivre en philosophe ou avec un modeste emploi de maire ou de juge de paix, que, s'attardant chez leur hôte, ils permettent à leurs collègues des Cinq-Cents assemblés d'approuver à leur tour la translation à Saint-Cloud (4).

Le Directoire de son côté, stupéfié par cette nouvelle, confirmée par l'irruption dans la cour du Luxembourg du général Moreau à la tête d'une demi-brigade tambour battant, juge la partie perdue. A Talleyrand et à l'amiral Bruix délégués par Bonaparte, Barras remet sa démission sans protester. Lui et ses collègues ne songent plus qu'à leur sûreté personnelle (5).

Un si rapide effondrement, au moment où la tentative que risquait Bonaparte apparaissait encore pleine de périls, survenant dès le premier jour, lui apporta un

sérieux réconfort et l'engagea à pousser son attaque vigoureusement.

Or, le lendemain, 19 brumaire, les deux Conseils se sont ressaisis et l'aventure menace de prendre un tour tragique. A leur arrivée à Saint-Cloud, les députés découvrent que plusieurs milliers de soldats, cinq mille au moins, occupent les avenues, les terrasses et les cours du Palais. Dès l'ouverture de la séance des Cinq-Cents, son président Lucien est violemment pris à partie. Durant quatre heures, il tient tête à l'orage, de la tribune, d'où ses adversaires cherchent à l'arracher et à mettre hors la loi son frère le général. Il ignore qu'à ce même moment une scène non moins dramatique se déroule au Conseil des Anciens. Napoléon, apprenant que cette assemblée s'apprêtait à élire un nouveau Directoire, a pénétré dans la salle, suivi de deux aides-de-camp, l'a interpellée d'une voix indignée, l'accusant d'en vouloir à sa vie, l'a menacée de recourir à ses glorieux soldats et, finalement, s'est retiré en s'écriant : « Le dieu de la guerre est avec moi ! »

Cette parole imprudente est suivie d'actes plus inqualifiables encore. On le voit se rendre chez les Cinq-Cents, y être assailli par un groupe menaçant, puis délivré par ses grenadiers, et sortir livide et l'œil hagard. Lucien, atterré par cette scène, menacé à son tour, s'est vu contraint d'abandonner la présidence pour sauver sa vie. Un groupe de grenadiers est arrivé à temps vers lui. Sautant à cheval, il s'approche de son frère, lequel parvient avec peine à maîtriser sa monture, il le conjure de s'en remettre à lui et de le laisser agir. Interpellant le général Murat et ses grenadiers, il leur apprend que les Cinq-Cents sont en ce moment terrorisés par quelques « représentants du stylet » et il les invite à aller les délivrer. « Vive Bonaparte ! A bas les avocats ! », lui répondent les soldats (6). Et, au pas de charge, ils entrent dans la salle de l'Orangerie. C'est alors un sauve-qui-peut général des députés sautant par les fenêtres dans le jardin.

La troupe évite de les appréhender, encore moins de les malmenner. On est trop soulagé de les voir s'égailler et disparaître dans la nuit. En somme, l'opération a été rondement menée. La nuit était déjà fort avancée quand Lucien put rassembler les membres des Conseils sur lesquels il croyait pouvoir compter. Son autorité sur eux fut assez forte pour obtenir d'eux la clôture de leurs travaux et le remplacement du Directoire déchu par une Commission consulaire de trois membres, composée de Napoléon Bonaparte, de Sieyès et de Roger Ducos. A deux heures du matin, le 20 brumaire (11 novembre 1799), ceux-ci prétendent serment à la République et se retirent, après que Lucien les eût prévenus « que l'opinion les attendait dans trois mois » et leur eût adjoint une délégation des anciens Conseils pour la préparation de nouvelles institutions, précaution qui attestait son souci de rester fidèle à ses principes républicains (7).

F. B.

(3) MADELIN. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, II, 335.

(4) BARRAS. *Mémoires*, IV, 83.

(5) OUVRARD. *Mémoires*, 42-43.

(6) CONSTANT. *Mémoires*, I, 26. Archives nationales. AD, XVIII, 9. BARRAS. *Mémoires*, IV, 94.

(7) *Moniteur*, 14 novembre 1799.